



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

# Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-quinzième session

# 195 EX/30

PARIS, le 2 octobre 2014  
Original anglais

Point 30 de l'ordre du jour provisoire

## LE PROJET « LA ROUTE INTERNATIONALE DU TRAVAIL SOUS CONTRAT »

### Résumé

Ce point a été inscrit à l'ordre du jour provisoire de la 195<sup>e</sup> session du Conseil exécutif à la demande du Gouvernement mauricien.

La note explicative correspondante, accompagnée d'un projet de décision, figure ci-après.

Action attendue du Conseil exécutif : décision proposée au paragraphe 16.

## NOTE EXPLICATIVE

### Contexte

L'ignorance ou l'occultation d'événements historiques majeurs constitue un obstacle à la compréhension mutuelle, à la réconciliation et à la coopération entre les peuples. Le projet « La route internationale du travail sous contrat » centré autour de l'Aapravasi Ghat à Maurice symbolise l'histoire de plus de 462 000 travailleurs « engagés » sous contrat, dont la vaste majorité venait d'Inde et était recrutée pour travailler dans les plantations sucrières de Maurice, après l'abolition de l'esclavage. Par la suite, l'Aapravasi Ghat est devenu l'un des plus anciens points d'entrée et de transit encore en place associé à l'engagisme. Plus de 2,2 millions de travailleurs sous contrat ont été mobilisés, en Inde principalement et dans plus de 26 pays de différentes régions du monde, entraînant l'un des plus grands mouvements de masse de la diaspora à travers le monde. Le projet « La route internationale du travail sous contrat » complétera le projet « La route de l'esclave », car les deux projets ont trait au mouvement d'une multitude de personnes à travers les continents. Ces déplacements fondés sur des échanges interculturels ont joué un rôle essentiel dans l'édification de la plupart des sociétés modernes d'aujourd'hui. Le processus de travail sous contrat mérite d'être étudié selon une approche plus systématique, scientifique et globale. La méconnaissance de phénomènes historiques de cette importance constitue un obstacle à la compréhension mutuelle et à la coopération entre les peuples. Le projet visera notamment à :

- contribuer à une meilleure compréhension de la dynamique du mouvement de millions de personnes et des cultures à cette époque ;
- mettre en lumière les transformations mondiales et les interactions culturelles issues de cette histoire ;
- contribuer à une culture de la paix en favorisant la réflexion sur le pluralisme culturel, le dialogue interculturel, le développement durable et la paix.

### Élaboration d'une base de données internationale sur le travail sous contrat

1. Comme suggéré par le Comité du patrimoine mondial dans sa décision 30 COM 8B.33, l'un des objectifs du projet est de réunir un ensemble de spécialistes de divers domaines tels que l'histoire, l'anthropologie, l'archéologie, le patrimoine, etc. en vue de la création d'une base de données internationale sur le travail sous contrat accessible dans le monde entier, qui diffuserait des informations au sujet d'un phénomène historique de cette importance, et améliorerait la compréhension et la coopération entre les peuples.

2. Cette base de données aura notamment pour fonctions de :

- donner accès aux exemplaires numériques de documents d'archives sur le travail sous contrat ;
- fournir un accès à une bibliographie et à des articles d'universitaires sur le travail sous contrat ;
- créer une photothèque sur le travail sous contrat ;
- permettre la création d'un catalogue des sites du patrimoine en lien avec l'engagisme.

3. La base de données sera accessible par le biais d'un site Web qui mettra en avant, entre autres choses :

- les dernières nouvelles/recherches sur le travail sous contrat ;

- les échanges entre les universitaires et ceux qui s'intéressent au travail sous contrat ;
- des informations sur le travail sous contrat à travers le monde avec une présentation générale pour chaque pays.

4. Ce projet aura une fonction importante dans l'obtention de la reconnaissance internationale du rôle joué par le travail sous contrat dans l'élaboration des sociétés modernes. Cela est important car le travail sous contrat a fait l'objet de très peu de recherches et il est très mal connu en tant que partie de l'histoire coloniale. Le projet vise à unir et relier les individus, à encourager la recherche sur l'engagisme, à diffuser des informations sur le travail sous contrat en tant que phénomène international et à mettre en place des programmes basés sur la coopération, qui feront connaître l'histoire du travail sous contrat à travers le monde.

### **Création d'un comité scientifique international**

5. Il est proposé de créer un Comité scientifique international qui conseillerait l'UNESCO au sujet de la mise en œuvre du projet, et dont le mandat serait élaboré et soumis au Conseil exécutif à sa 196<sup>e</sup> session, accompagné d'un plan d'action détaillé.

### **La voie à suivre**

6. Il est proposé de créer un secrétariat pour le projet « La route internationale du travail sous contrat ». Du point de vue institutionnel, le Fonds-en-dépôt Aapravasi Ghat (AGTF), situé à Maurice et placé sous l'égide du Ministère de l'art et de la culture, convient parfaitement pour mener ce projet car la loi relative à cette institution l'a chargée, entre autres :

- d'effectuer des recherches et de réunir des informations sur l'histoire de l'engagisme à Maurice et dans les autres pays où ce système a existé ;
- de créer des liens au niveau national et avec les autres pays.

7. En conséquence, le projet serait fondé sur une approche holistique et inclusive et permettrait d'élaborer une large gamme d'activités en lien avec les divers domaines relevant du mandat de l'UNESCO, dont les activités suivantes :

- le développement de la recherche sur les aspects méconnus de ce passé ;
- la promotion des expressions immatérielles, culturelles et artistiques à travers les continents jusqu'à aujourd'hui ;
- la préservation et la promotion des sites et lieux de mémoire importants ;
- la préservation des archives écrites et des traditions orales.

8. Ainsi, le projet permettrait de catalyser la coopération dans le domaine du développement, de la recherche, de l'enseignement interculturel, de la lutte contre le racisme et de la promotion des expressions culturelles et du patrimoine matériel issu de ce passé, et aurait un impact durable.

9. Afin de réfléchir à cette proposition et de la faire avancer, l'AGTF a organisé pendant quatre jours une conférence scientifique internationale sur les nouvelles perspectives relatives au travail sous contrat (1825-1925) entre le 5 et le 7 décembre 2011. Quelque 45 participants, dont 31 experts internationaux venus d'Afrique du Sud, d'Australie, du Canada, des États-Unis, des Fidji, de France, de l'Île de la Réunion, d'Inde, du Mozambique, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et du Suriname ont présenté des travaux universitaires et échangé des idées sur un grand nombre de sujets relatifs à divers aspects concernant le travail sous contrat et les travailleurs engagés au

XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, ainsi que leur situation et leurs contributions économiques et culturelles au monde moderne.

10. Au bout de quatre jours de délibérations fructueuses, les résolutions présentées comprenaient plusieurs recommandations telles que :

- la création d'une *route internationale du travail sous contrat* ;
- la première action du Comité scientifique international, à savoir la mise au point *l'initiative de la base de données mondiale sur le travail sous contrat*.

11. De toute évidence, en tant que premier et principal bénéficiaire du travail sous contrat au XIX<sup>e</sup> siècle et en tant que pays comptant aujourd'hui la plus forte proportion de descendants de travailleurs sous contrat, Maurice est particulièrement à même de diriger le projet. En sa qualité d'initiateur du projet et de seul pays abritant un site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en lien avec le travail sous contrat (l'Aapravasi Ghat), Maurice accueillerait le secrétariat du projet à l'AGTF, qui serait placé sous l'égide de l'UNESCO, et mobiliserait d'autres États membres autour du projet « La route du travail sous contrat ».

12. Entre autres activités planifiées dans le contexte de la célébration du 180<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des travailleurs sous contrat à Maurice, une conférence-atelier internationale est accueillie par le Ministère de l'art et de la culture à Maurice du 3 au 5 novembre 2014 en collaboration avec l'AGTF sur le thème du projet. L'objectif est d'étudier la marche à suivre pour mettre en œuvre le projet et le financer avec l'aide de l'UNESCO et de ses États membres.

### **Incidences financières et budgétaires**

13. L'estimation des coûts des activités prévues au titre de la création du secrétariat du projet « La route internationale du travail sous contrat » et des autres activités s'élève à 486 400 dollars des États-Unis. La ventilation des coûts figure en annexe.

14. Une première conférence internationale a déjà été planifiée par Maurice et se tiendra du 3 au 5 novembre 2014. Le Gouvernement mauricien a déjà affecté 2,5 millions de roupies mauriciennes (MUR) (environ 83 500 dollars des États-Unis) pour soutenir le projet.

15. Des efforts seront déployés aux niveaux international et régional pour encourager les États parties, en particulier ceux concernés par le travail sous contrat, à participer au projet par le biais de contributions volontaires pendant la phase de mise en œuvre. Les organisations régionales et internationales seront aussi invitées à apporter leur aide.

### **Décision proposée**

16. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter une décision libellée comme suit :

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant la décision 30 COM 8B.33 du Comité du patrimoine mondial et ayant à l'esprit l'importance d'un projet consacré à la route internationale du travail sous contrat, qui viendrait compléter le projet « La route de l'esclave »,
2. Conscient de la nécessité de constituer un groupe de spécialistes de divers domaines, tels que l'histoire, l'anthropologie, l'archéologie et le patrimoine, pour mettre au point une base de données internationale sur le travail sous contrat, accessible dans le monde entier, afin de diffuser des informations sur ce phénomène historique majeur et d'accroître la compréhension et la coopération entre les peuples,

3. Se félicite de la mise en place, par le biais du Fonds-en-dépôt Aapravasi Ghat, du Secrétariat du projet « La route internationale du travail sous contrat », qui sera financé par le Gouvernement mauricien, prend note de la proposition concernant la création d'un comité scientifique international dont le mandat serait élaboré en parallèle avec un plan d'action détaillé qui ferait l'objet d'un suivi périodique, et souligne que tout cela ne devrait avoir aucune incidence financière directe ou indirecte pour l'Organisation ;
4. Note également que le Comité consultatif international du Programme Mémoire du monde prendra une décision à sa réunion de juillet 2015 concernant l'inscription au Registre de la Mémoire du monde de l'UNESCO des archives de l'immigration des travailleurs sous contrat.

ANNEXE

**Synthèse du budget 2014-2016**

Année	MUR	USD	Financé par le Govt	financé par l'AGTF
2014	MUR 2 500 000	\$ 83 500	MUR 2 500 000	
2015	MUR 5 705 000	\$ 190 200	MUR 2 500 000	MUR 1 345 500
2016	MUR 6 380 000	\$ 212 700	MUR 2 500 000	MUR 1 345 500
TOTAL	MUR 14 585 000	\$ 486 400	MUR 7 500 000	MUR 2 691 000

ANNEXE 1

ANNEXE 2

ANNEXE 3

**Note:**

Note 1 Le coût total du projet des années 2014 à 2016 s'élève à 14 585 MUR (486 400 \$E.-U) hors Comité scientifique, comme indiqué à l'annexe 3. Le Gouvernement mauricien et l'AGTF (Maurice) verseront une contribution totale de 10 191 000 MUR (339 700 \$E.-U).

Note 2 Pour l'année 2014, le Gouvernement mauricien prendra en charge le montant total de 2,5 millions de MUR (83 500 \$E.-U). Pour les années 2015 et 2016, le Gouvernement mauricien versera 2,5 millions de MUR chaque année (soit un montant total de 250 000 \$E.-U pour les trois années). D'autre part, l'AGTF (Maurice) assumera les coûts relatifs au secrétariat local à hauteur de 1 345 000 MRU (44 833 \$E.-U) chaque année pour les années 2015 et 2016 respectivement (soit un montant total de 89 666 \$E.-U).

Note 3 La somme restante de 146 700 \$E.-U et le coût relatif au Comité scientifique pour les années 2015 et 2016 seront mobilisés auprès du Programme de participation de l'UNESCO et d'autres contributeurs.

## Estimation du coût de fonctionnement du Secrétariat du projet "La route du travail sous contrat" (RTC) - Année 2015 \*

SN	Élément	N°	Détails	Mensuel	Mois	Année 2015	
						Contribution de l'AGTF	Budget du projet RTC
<b>1. Effectifs</b>							
1	Consultant / Administrateur de projet contractuel à temps plein	1	Traitement mensuel incluant les allocations pour le logement et la voiture = 120 000 MUR Qté = 12 mois + 1 mois de prime de fin d'année + 2 mois de gratification + 1 mois de congé local remboursé	MUR 120 000	16		MUR 1 920 000
2	Assistant de recherche à temps plein	2	Traitement mensuel incluant le transport = MUR 25 000 Qté = 12 mois + 1 mois de prime de fin d'année	MUR 25 000	13	MUR 650 000	
3	Assistant de recherche à temps partiel	3	Traitement mensuel incluant le transport = 25 000 MUR Qté = 12 mois + 1 mois de prime de fin d'année Temps partiel estimé à la moitié d'un traitement	MUR 11 500	13	MUR 448 500	
4	Secrétaire à temps plein	1	Traitement mensuel incluant le transport = 19 000 MUR Qté = 12 mois + 1 mois de prime de fin d'année	MUR 19 000	13	MUR 247 000	
<b>SOUS-TOTAL 1</b>						<b>MUR 1 345 500</b>	<b>MUR 1 920 000</b>
<b>2. Logistique</b>							
1	Papeterie		dont toner, papier, articles divers	MUR 10 000	12		MUR 120 000
2	Port		dont port international pour les questions officielles	MUR 10 000	12		MUR 120 000
3	Site Web et plateforme en ligne pour le partage des recherches		conception et hébergement pour 2015 hébergement et assistance technique pour 2016				MUR 100 000
4	Publications		dont brochures, bulletins d'information en ligne, livres, etc.				MUR 500 000
<b>SOUS-TOTAL 2</b>						<b>0</b>	<b>MUR 840 000</b>
<b>TOTAL</b>						<b>MUR 1 345 500</b>	<b>MUR 2 760 000</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							<b>MUR 4 105 500</b>

\* Pour la période de novembre et décembre 2014, l'AGTF commencera les préparatifs pour le secrétariat avec notamment le lancement d'une procédure d'appel d'offres pour le site Web, et assurera le suivi de la Conférence qui doit se tenir en novembre 2014

## Estimation du coût de fonctionnement du Secrétariat du projet "La route du travail sous contrat" (RTC) - Année 2016

SN	Élément	N°	Détails	Mensuel	Mois	Année 2016	
						Contribution de l'AGTF	Budget du projet RTC
<b>1. Effectifs</b>							
1	Consultant / Administrateur de projet contractuel à temps plein	1	Traitement mensuel incluant les allocations pour le logement et la voiture = 120 000 MUR Qté = 12 mois + 1 mois de prime de fin d'année + 2 mois de gratification + 1 mois de congé local remboursé	MUR 120 000	16		MUR 1 920 000
2	Assistant de recherche à temps plein	2	Traitement mensuel incluant le transport = 25 000 MUR Qté = 12 mois + 1 mois de prime de fin d'année	MUR 25 000	13	MUR 650 000	
3	Assistant de recherche à temps partiel	3	Traitement mensuel incluant le transport = 25 000 MUR Qté = 12 mois + 1 mois de prime de fin d'année Temps partiel estimé à la moitié d'un traitement	MUR 11 500	13	MUR 448 500	
4	Secrétaire à temps plein	1	Traitement mensuel incluant le transport = 19 000 MUR Qté = 12 mois + 1 mois de prime de fin d'année	MUR 19 000	13	MUR 247 000	
<b>SOUS-TOTAL 1</b>						<b>MUR 1 345 500</b>	<b>MUR 1 920 000</b>
<b>2. Logistique</b>							
1	Papeterie		dont toner, papier, articles divers	MUR 10 000	12		MUR 120 000
2	Port		dont port international pour les questions officielles	MUR 10 000	12		MUR 120 000
3	Site Web et plateforme en ligne pour le partage des recherches		conception et hébergement pour 2015 hébergement et assistance technique pour 2016				MUR 75 000
4	Publications		dont brochures, bulletins d'information en ligne, livres, etc.				MUR 1 500 000
<b>SOUS-TOTAL 2</b>						<b>0</b>	<b>MUR 1 815 000</b>
<b>TOTAL</b>						<b>MUR 1 345 500</b>	<b>MUR 3 735 000</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							<b>MUR 5 080 500</b>